



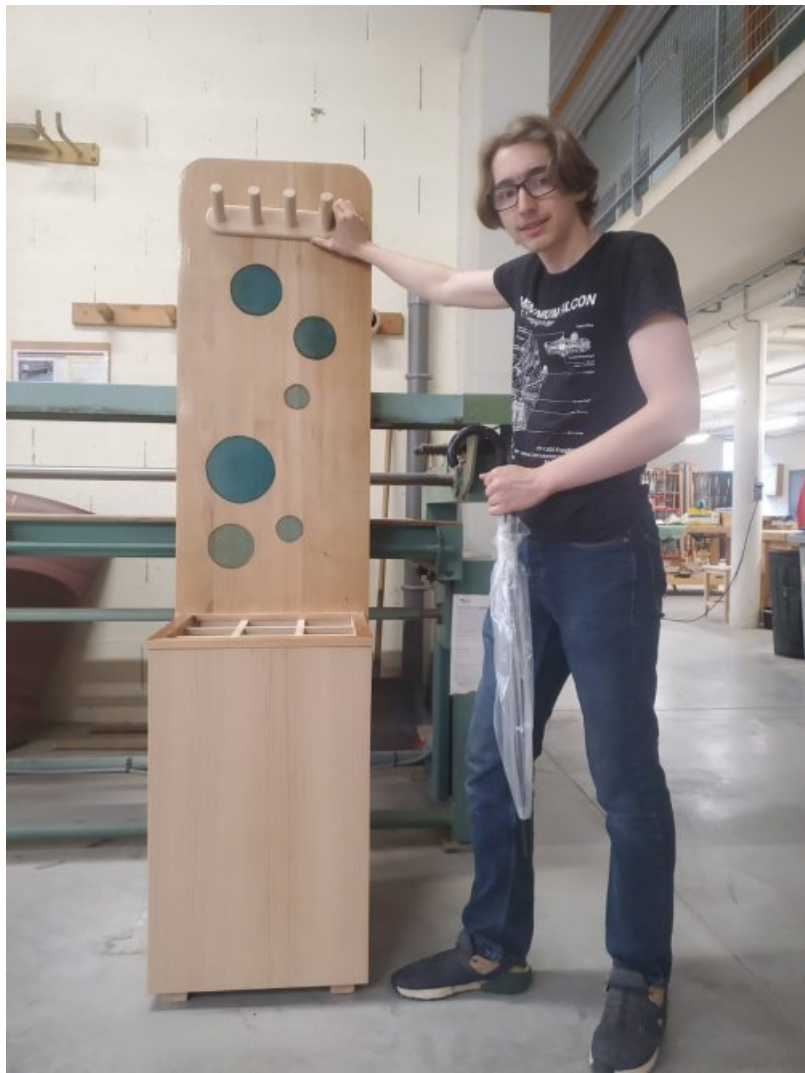
Qu'est-ce que le "chef d'oeuvre" ?

publié le 05/09/2023



Le chef-d'œuvre concerne tous les élèves de CAP ou de baccalauréat professionnel, apprentis ou scolaires. C'est une réalisation, collective ou individuelle, qui permet à l'élève d'exprimer des talents en lien avec son futur métier, et aussi de montrer et de valoriser ses compétences.

Voici les chef-d'oeuvre réalisés par les élèves de CAP MFM - Menuisier Fabricant de Menuiserie, Mobilier et Agencement et les élèves de Bac Pro TMA.





Construit sur les deux années de formation pour le CAP et sur une année pour le baccalauréat professionnel, il est évalué en fin de cycle, dans le cadre d'un examen.



L'oral a lieu à partir du mois de mai pour tous les candidats. Il est conduit par deux enseignants, l'un d'enseignement général et l'autre de l'enseignement professionnel, réunis en commission d'évaluation.



